

L'UNICEF améliore la distribution de l'eau aux plus vulnérables

Dossier de rédaction de H2o
October 2011

Dans le cadre de l'intervention qu'il mène contre la sécheresse à Djibouti, le Fonds des Nations unies pour l'enfance - UNICEF, a lancé une opération pour distribuer de l'eau potable à quelque 35 000 personnes pendant 75 jours. Ces personnes vivent dans des communautés privées d'eau un peu partout dans le pays. "Comme d'autres pays de la Corne de l'Afrique, Djibouti souffre des effets de sécheresses récurrentes. Les besoins cette année sont particulièrement criants et l'UNICEF donne priorité à la distribution d'eau potable aux enfants des communautés vulnérables et à leurs familles", affirme Mme Josefa Marrato, la représentante de l'UNICEF à Djibouti. Djibouti est l'un des pays du monde où les ressources en eau sont les plus limitées, et il n'y tombe en moyenne que 150 mm d'eau par an. Près de la moitié des habitants des régions rurales n'ont pas accès à l'eau potable. Les sécheresses y sont fréquentes mais celle de cette année a été aggravée par l'augmentation du prix des carburants et des denrées alimentaires. Quelque 120 000 personnes ont besoin d'urgence d'une assistance humanitaire. Les enfants sont particulièrement touchés : un sur cinq souffre de malnutrition, ce qui fait proportionnellement de Djibouti le deuxième pays le plus affecté par la crise dans la Corne de l'Afrique. L'UNICEF fait face aux besoins croissants en matière d'eau en soutenant les services d'acheminement de l'eau par camion-citerne et en offrant des services de réparation et d'entretien des puits et des trous de sonde. Environ 35 zones de Djibouti n'ont pas accès à de l'eau salubre. Dans le cadre de l'opération d'urgence récemment, l'UNICEF a loué cinq camions-citernes, avec le ministère de l'Énergie et de l'Eau ; responsable des ressources naturelles, pour renforcer les services de livraison d'eau par camion-citerne dans ces zones pendant 75 jours.

United Nations (New York), UNICEF Djibouti - AllAfrica 07-09-2011